

PLAN D'ACTION DE LA TABLE D'ACTION ET DE CONCERTATION EN SÉCURITÉ URBAINE 2014-2016







TABLE DES MATIÈRES

MOT DES COPRÉSIDENTS	3
INTRODUCTION	5
LA SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS	7
LA PRÉVENTION DU CRIME ET DES INCIVILITÉS SUR LE TERRITOIRE	8
L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET SÉCURITAIRE DES FAMILLES, DES PERSONNES VIVANT SEULES ET DES AÎNÉ(E)S	9
LA SÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU ROUTIER ET CYCLABLE	10
COMMUNICATION	11









MESSAGE DES COPRÉSIDENTS

En 2005, l'Arrondissement et le Poste de quartier 13 ont créé la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine de LaSalle afin de mobiliser des partenaires communautaires et institutionnels pour développer une vision concertée des dossiers en sécurité et mettre en chantier des actions. Au cours des neuf dernières années, les réalisations des partenaires locaux ont été nombreuses et significatives pour la population en général, particulièrement pour les jeunes, et ont permis aux LaSallois de se sentir en sécurité dans leur milieu de vie. Poursuivant ces objectifs, c'est avec beaucoup de fierté que nous déposons notre 4° plan d'action triennal visant à influencer positivement le sentiment de sécurité de la population tout en s'ajustant aux nouvelles réalités culturelles, sociales et démographiques de l'arrondissement.

Ce plan d'action 2014-2016 nous engage maintenant à relever un défi de taille, celui de réaliser plusieurs projets pour maintenir la sécurité dans les lieux publics, prévenir les crimes et les incivilités, favoriser un environnement favorable et sécuritaire pour les familles et les aînés en plus d'améliorer la sécurité de notre réseau routier et cyclable. Le chemin parcouru jusqu'à présent par ceux et celles qui ont à cœur la qualité et la sécurité des citoyens est impressionnant. Nous vous remercions de faire de LaSalle un arrondissement où il fait bon vivre et où tous peuvent circuler, travailler, grandir et jouer en sécurité et en toute quiétude.

Manon Barbe Mairesse de LaSalle

Manon Barbe

Pierre Liboiron Commandant PDQ 13









INTRODUCTION

La Table d'action et de concertation en sécurité urbaine réunit des élus et différents partenaires représentant les milieux communautaire, institutionnel, privé et public. Elle permet aux différents intervenants de l'arrondissement d'unir et de concentrer leurs efforts afin de favoriser la sécurité, la qualité de vie et la quiétude de tous les citoyens.

La Table a été créée en 2005, dans le but d'identifier des problèmes et de supporter des pistes de solutions afin d'améliorer la sécurité de la collectivité laSalloise. Par les actions concertées et soutenues des intervenants de cette Table, nous sommes à même de constater des résultats et solutions durables adaptés aux problèmes de sécurité sur le territoire.

Au cours des dernières années, deux sondages sur le sentiment de sécurité des LaSallois ont été réalisés, en 2008 et 2010, révélant que les actions posées par la Table ont eu un impact positif sur le sentiment de sécurité des citoyens. Le plan d'action 2011-2013 proposait des actions découlant du bilan 2008-2010 et les pistes d'action énoncées dans le bilan 2010 tenaient compte des résultats d'un sondage compilés en 2011. Ce dernier a alors permis de dresser un portrait global du sentiment de sécurité des citoyens.

La Table se dote d'un plan triennal 2014-2016 qui définit les orientations et les pistes d'action souhaitables afin de maintenir la sécurité sur le territoire. Il est également proposé de sonder à nouveau la population sur le sentiment de sécurité dans leur arrondissement.





LA SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Maintenir un environnement sécuritaire sur le territoire de LaSalle.

Objectif : Accroître le sentiment d'appartenance de la communauté afin que les LaSallois s'approprient les lieux publics et y trouvent un sentiment de quiétude.

Actions

- Tenue d'activités culturelles, communautaires et sportives dans les parcs afin d'encourager l'engagement des familles et des aînés dans la communauté.
- Soutien à la mobilisation citoyenne dans le secteur RUI Airlie/Bayne et LaSalle-Heights.
- Poursuivre les activités de rapprochement dans les secteurs ciblés.
- Inciter la tenue d'activités ou d'événements populaires dans les endroits plus sensibles du territoire.

Maintenir un environnement stimulant et sécuritaire pour les jeunes qui fréquentent les lieux publics.

Objectif : Conserver un service d'intervention ciblé pour les jeunes lorsqu'ils fréquentent les lieux publics. **Actions**

• Maintenir la coordination du comité d'intervention jeunesse tout au long de l'année (communication entre les intervenants - milieu scolaire, STM, SPVM - cohésion des actions et partage des connaissances).

Objectif : Assurer l'offre de services des activités spontanées et planifiées destinées à la clientèle jeunesse. **Actions**

- Maintenir les programmes d'animation dans les parcs pour la clientèle jeunesse.
- Soutenir les organismes jeunesse.
- Poursuivre le développement des activités dans le secteur RUI Airlie/Bayne et LaSalle-Heights.

Maintenir les installations publiques conformes et sécuritaires.

Objectif : Mettre en place des actions afin de maintenir le sentiment de sécurité des LaSallois.

Actions

- Poursuivre l'enlèvement rapide des graffitis sur les domaines public et privé.
- · Inciter les intervenants travaillant dans les lieux publics à signaler et identifier les endroits graffités.
- Favoriser une intervention rapide pour la réparation lors de bris (transmis par GDT).
- Recenser les endroits problématiques.
- Maintenir une visibilité policière en favorisant les contacts avec la population (cadets à pied et à vélo, policiers à vélo).
- Poursuivre les actions du plan d'aménagement du paysage (élagage des arbres et arbustes dans les parcs).
- Assurer une bonne gestion dans l'entretien et le nettoyage des bâtiments publics et des parcs.
- Privilégier une approche globale pour le parc Ménard (gardien de parc, entretien régulier et animation).

LA PRÉVENTION DU CRIME ET DES INCIVILITÉS SUR LE TERRITOIRE

Soutenir les programmes de prévention de la criminalité juvénile.

Objectif: Identifier et intervenir auprès des jeunes à risques.

Actions

- Soutenir les projets en prévention du crime et des incivilités auprès des jeunes, notamment ceux financés par le programme de lutte contre l'adhésion aux gangs de rue.
- Soutenir les projets visant à prévenir le recrutement et l'exploitation sexuelle de jeunes filles.
- Poursuivre l'évaluation des projets : rapports, statistiques, recensement, etc.
- Faire connaître à la population les projets réalisés auprès des jeunes en matière de prévention et les travaux de la TACSU en matière de sécurité.
- Élaboration de projets et conférences qui s'adressent à la clientèle jeunesse et aux intervenants.

Outiller les intervenants en matière de prévention.

Objectif: Assurer des formations pour les intervenants jeunesse.

Actions

- Organiser des séances d'information ou des formations auprès des intervenants jeunesse en fonction des besoins.
- Promouvoir l'offre de services auprès de tous les acteurs jeunesse (travailleurs de proximité, Maison des jeunes, Direction CSLDS, CLSC, personnel des écoles secondaires, travailleurs de milieu, etc)

Objectif: Assurer une intervention professionnelle dans les lieux publics, parcs et lieux de rassemblement de la clientèle jeunesse en matière de sensibilisation aux différents comportements à risques (criminalité, incivilités, alcool et stupéfiants).

Actions

- Maintenir les services de travailleurs de parcs, de rues, de milieu, des programmes jeunesse, etc.
- Assurer la présence des travailleurs de milieu à l'année pour la Maison des jeunes, le Club Ados, les parcs et lieux publics.
- Outiller les intervenants en matière de prévention des graffitis.
- Appuyer les initiatives proposées par la Jeune Table jeunesse (forum jeunesse local).



L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET SÉCURITAIRE DES FAMILLES, DES PERSONNES VIVANT SEULES ET DES AÎNÉ(E)S

Promouvoir l'éducation du public en prévention des incendies (appuyée par la campagne annuelle de prévention des incendies du SIM).

Objectif: Poursuivre les efforts amorcés par la prévention incendie dans les résidences

Action

• Visites et inspection du résidentiel multi-logement.

Objectif: Mettre en place un plan d'information en prévention incendie adapté à la clientèle des personnes aînées afin de susciter de meilleurs comportements en sécurité incendie dans leur résidence.

Action

• Organiser une conférence sur les comportements sécuritaires à domicile.

Adopter des comportements sécuritaires dans les résidences.

Objectif : Sensibiliser les LaSallois à adopter des comportements visant à sécuriser leur résidence. **Actions**

- Promouvoir et rendre accessible l'information sur la sécurité à domicile.
- Informer les résidents à propos de la sécurité industrielle.
- Promouvoir l'offre de services des partenaires.
- Promouvoir, maintenir et évaluer l'impact du programme d'assistance individuelle aux aînés (PAIR).

Promouvoir les actions mises en place en prévention des abus et de la fraude auprès des clientèles fragiles.

Objectif : Sensibiliser les clientèles fragiles concernant les abus et les fraudes. **Actions**

- Informer les clientèles visées des risques de fraude et d'abus effectués par l'entremise du téléphone et des nouvelles technologies.
- Soutenir le travail de milieu auprès des aînés.
- Être attentif aux problématiques émergeantes liées à la violence conjugale et à la santé mentale.



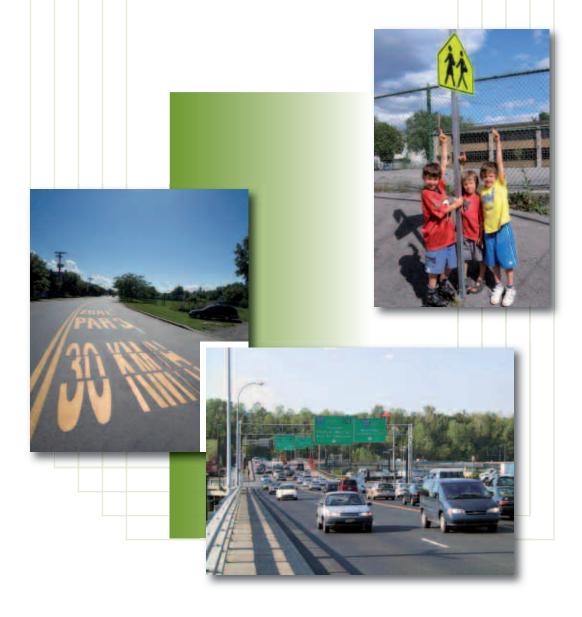
LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU ROUTIER ET CYCLABLE

Améliorer la sécurité sur le réseau routier et cyclable.

Objectif : Encourager les comportements routiers sécuritaires et respectueux des citoyens.

Actions

- Poursuivre nos efforts à l'égard des usagers des voies cyclables et piétonnières.
- Maintenir les actions policières contre la vitesse et le non-respect des traverses piétonnières.
- Promouvoir les comportements sécuritaires et respectueux chez les automobilistes, notamment concernant le respect des traverses piétonnières.



COMMUNICATION

Objectif: Faire connaître la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine et ses activités à la population.

Actions

- Diffuser le plan d'action en matière de sécurité urbaine 2014-2016. Mise en ligne du plan d'action (site Web).
- Diffusion de communiqués de presse et d'articles sur le sujet.
- Développer deux sections spécifiques sur le site Internet de l'arrondissement : aînés et jeunesse.
- Ajout de nouvelles en lien avec la sécurité dans le bulletin de l'arrondissement Accent le journal.

Objectif : Poursuivre les efforts de communication en lien avec la sécurité routière. **Actions**

- Maintenir nos campagnes de communication en lien avec la sécurité routière (vitesse, piétons, cycliste).
- Adhérer aux campagnes de communication corporatives.

